



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°32/2026
Dimanche 28 juin 2026 – Saints Pierre et Paul - solennité – Année A

HUMEURS...

L'AVOCAT DES OISEAUX DE LA RUE

Portrait de Maître Laurent Curt, 47 ans de barreau et une vocation au service des plus démunis

Il existe, dans toute ville, une catégorie d'hommes discrets. Des hommes qui font leur travail dans l'ombre, sans fanfare ni distinction, souvent au pied levé parfois littéralement. **Maître Laurent Curt** est de ceux-là. Soixante-treize ans, quarante-sept ans de barreau dont quinze passés en Polynésie française et huit à Moorea, cet avocat aura consacré une bonne partie de sa carrière à défendre ceux que

la machine judiciaire broie le plus volontiers : les invisibles, les sans-adresse, les oiseaux blessés de Te Vai-ete.

Car il faut appeler les choses par leur nom. Les personnes sans domicile fixe de Papeete ne manquent pas seulement d'un toit : elles manquent d'une voix. Face au tribunal, sans avocat, elles subissent les coups du droit sans pouvoir en rendre un seul. C'est là qu'intervient l'aide juridictionnelle, ce dispositif qui permet à ceux qui n'ont rien de bénéficier quand même d'une défense. Encore faut-il qu'un avocat accepte les dossiers.

Maître Curt, lui, les a acceptés. Tous. Depuis plus de deux ans, il a dit oui à chaque dossier que lui adressait l'Accueil Te Vai-ete, parfois la veille de l'audience, parfois le matin même, parfois sans avoir pu joindre le client concerné. Ce dernier point mérite qu'on s'y arrête : il arrive, dans ce milieu si particulier, qu'un justiciable oublie son propre procès. Qu'il ait eu, ce jour-là, « *autre chose de plus important à faire* », comme l'a dit M^e Curt lui-même dans un moment de stress ne voyant pas son client à la barre. Dans ces moments-là, l'avocat plaiderait quand même. Seul face au prétoire, il défendait un absent avec autant de soin que s'il avait été présent.

Il faut une certaine dose d'humour pour exercer ce métier sans s'y perdre. M^e Curt en avait. Entre deux dossiers improbables, quelques boutades permettaient de remettre les choses en perspective, de souffler un peu, de ne pas laisser l'absurdité du monde écraser la bienveillance. Les équipes de Te Vai-ete se souviendront longtemps de ce

travail. Défendre des clients qui disparaissent, des dossiers incomplets, des situations souvent sans issue nette cela demande non seulement du talent, mais une forme de légèreté que les juristes les plus sérieux sont les premiers à cultiver.

Derrière la légèreté, il y a évidemment le travail. Un travail exigeant, peu valorisé financièrement, jamais médiatisé.

L'aide juridictionnelle ne fait pas les unes des journaux. Les audiences correctionnelles pour des faits de vagabondage ou de petite délinquance de survie ne remplissent pas les salles. Pourtant, chaque dossier représente une personne réelle, souvent au bout du rouleau, pour qui la présence d'un avocat compétent et bienveillant peut changer le cours des choses. M^e Curt le savait. Il est venu, régulièrement, sans se plaindre, avec ce professionnalisme tranquille des gens qui ont depuis longtemps fait



« La mission d'évangéliser découle du don de Dieu qui, dans le Christ, devient pardon pour le monde, service des plus petits et des plus pauvres, et engagement en faveur de la justice. »

Pape LÉON XIV
Angelus du 14 juin 2026

la paix avec leurs priorités.

Aujourd'hui, Maître Laurent Curt tire sa révérence. Il part pour des horizons plus calmes on lui souhaite paresseux et ensoleillés après presque cinq décennies d'une carrière menée avec une cohérence remarquable. Son départ est l'occasion de dire tout haut ce que l'on dit trop rarement : **Merci**. Merci d'avoir été là quand d'autres ne l'étaient pas. Merci d'avoir fait du droit ce qu'il devrait toujours être : un outil au service des plus faibles, pas des plus forts.

Son exemple rappelle aussi qu'il existe, dans l'univers souvent austère de la justice polynésienne, des hommes et des femmes qui choisissent de mettre leur compétence au service de ceux qui en ont le plus besoin. Des avocats, des greffiers, des bénévoles, qui œuvrent sans lumière pour que les oiseaux blessés de ce pays aient au moins la chance d'être entendus. M^e Curt était l'un d'eux. Et la lumière qu'il a discrètement fait briller pendant toutes ces années mérite de lui être rendue au centuple.

Bénédicte RENAUD de la FAVERIE



N°32
28 juin 2026

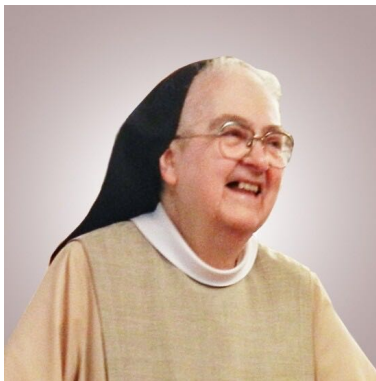
SŒUR RITA JUNEAU S'EST ENDORMIE...

Sœur Rita JUNEAU, l'un des quatre sœurs fondatrices du Monastère Sainte Claire de Tahiti s'est endormie très paisiblement, et presque à la dérobée, au cœur de la nuit du 17 juin 2026, au Boisé d'Élodie (chez les Petites Sœurs de la Sainte Famille), à l'âge de 95 ans.

Originaire d'Ottawa, elle était fille de Réal Juneau et de Laure Anna Langlois. Jeune encore elle s'était donnée au Seigneur et était entrée en 1949 chez les Sœurs Clarisses de Valleyfield. En 1952, elle avait été choisie pour faire partie du groupe des fondatrices du monastère de Sherbrooke. En 1981, elle fait une nouvelle fois partie d'un petit groupe chargée de fonder le monastère de Tahiti, avec Sœurs Christiane Bedard, Aline Goulet et Agnès Jutras, cette dernière toujours en Polynésie et doyenne de la communauté :

« La célébration de l'envoi missionnaire a lieu le 23 mai 1981 au monastère des Franciscains de Lennoxville. Maintenant, tout va se précipiter. La veille du départ, les trois missionnaires vont à l'archevêché pour un dernier au revoir à M^{gr} Fortier qui les bénit avec ces mots : "Mes filles, au nom de l'obéissance, je vous envoie". C'est le 6 juin au matin qu'a lieu le départ. Mère Marie-Immaculée empêchée d'accompagner ses filles, délègue sœur Christiane, sa vicaire. Ses dernières paroles : "Grande confiance au Seigneur. Se faire pleinement tahitienne en votre pays d'adoption. Y implanter votre cœur".

Le lendemain, à l'aube de la Pentecôte, quatre clarisses baisaient avec respect le sol de leur terre de mission. Malgré l'heure matinale, se retrouvaient représentés autour de M^{gr} Michel Coppenrath, le clergé local, toutes les communautés religieuses et des membres des divers mouvements ou associations. Accueil chaleureux à la tahitienne !



Dans un bel esprit de partage missionnaire, les sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui viennent de terminer la construction de leur noviciat, mettent cette maison toute neuve à la disposition des Clarisses. Les premiers mois, nous approchons le peuple polynésien. Ce sont invitation sur invitation de toutes sortes, accueil à notre chez nous parfois des plus imprévisibles. Nous participons à toutes les grandes célébrations liturgiques qui nous plongent dans la ferveur des chants tabitiens et nous familiarisent avec notre nouveau milieu de vie. Les communautés religieuses se chargent de nous assurer notre pain quotidien. M^{gr} Michel nous est très attentif. Il n'épargne rien de ce qui pourrait nous forger un réflexe polynésien spontané, "être polynésiennes avec les polynésiens". Et il y a la recherche d'un terrain pour notre implantation définitive. Sœur Agnès est gravement éprouvée dans sa santé, mais elle tient bon et ne songe nullement à réintégrer notre monastère canadien ».

En 1985, Sœur Rita rentre au Canada à Sherbrooke. Durant plus de 75 ans, Sœur Rita a fidèlement servi son époux, le Seigneur, s'appliquant au sein de sa communauté à de multiples tâches : cuisine, tenue des livres, courses, service de l'accueil...

La paroisse de la Cathédrale présente ses sincères condoléances à nos Sœurs Clarisses et à sa famille au Canada. Ses funérailles seront célébrées le lundi 29 juin. L'inhumation suivra au cimetière Saint-Michel de Sherbrooke.

Une messe sera célébrée dimanche 28 juin à 18 à la Cathédrale.

© Archevêché - 1960

CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE...

1960... UNE NOUVELLE CATHEDRALE AU P.K.0 ?

En juin 1960, en raison de l'accroissement démographique, la paroisse Notre Dame de Papeete demande l'autorisation au Conseil Municipal de construire sur le même emplacement une « nouvelle église aux dimensions plus grandes dans un style qui puisse harmonieusement cadrer avec les édifices qui seront prochainement construits dans le voisinage immédiat ». Les membres du Conseil municipal ainsi que ceux de la SETIL ont préféré proposer à la mission catholique de construire une autre église sur un autre site afin de « conserver son aspect actuel qui resterait pour l'avenir, un souvenir du vieux Papeete ». Dans cette perspective, Mgr Paul MAZE demande au R.P. Hubert COPPENRATH un mémoire sur le sujet.

MEMOIRE ADRESSE

A MONSIEUR LE VICAIRE APOSTOLIQUE
PAR LE P. HUBERT COPPENRATH,
VICAIRE DE LA CATHEDRALE

Monseigneur,

Confiant dans votre bienveillance, je me permets de vous adresser ces quelques réflexions au sujet de la reconstruction de votre église cathédrale.

Malgré l'existence d'une nouvelle messe à Faaa (qui a cependant légèrement soulagé la messe de 6h, l'église de Papeete demeure trop exiguë pour le service paroissial

ordinaire et encore plus dès la moindre manifestation un peu extraordinaire.

Ces faits en sont bien connus, je n'insiste pas.

Voici seulement un témoignage de plus et qui a le mérite de ne remonter qu'à quelques semaines. Le gouverneur s'éloignant de l'église avec sa famille se fait dire par Mme Huber, qu'à son grand regret il ne lui sera pas possible d'assister à la messe ce jour-là. Arrivé à 8 heures moins 5, pour assister à la messe de 8 heures, il lui a été impossible de découvrir une place libre. Il lui est impossible ce jour-là d'assister à une autre messe car il doit aller accueillir une personnalité de passage à l'aérodrome.

Si un chrétien aussi convaincu que Mr Huber est ainsi amené à manquer la messe, on devine ce qui doit advenir de tant d'autres.

À votre demande des contacts ont été pris avec la mairie de Papeete, mais l'affaire est actuellement au point mort – et je ne crois pas que ce soit la faute de la mairie...

Or le pays traverse actuellement une ère de prospérité économique qui risque d'être cependant interrompue un jour ou l'autre à la première crise. De ce point de vue il n'y a pas de temps à perdre, beaucoup de fidèles n'attendent qu'un signe pour soutenir financièrement une œuvre dont ils comprennent la nécessité. Mais il faut les prendre avant qu'ils aient les poches vides ou qu'ils se soient créés de nouveaux besoins.

Bâtir une église de cette taille est cependant une œuvre considérable qui demande à sa tête un homme dynamique, suffisamment au courant des problèmes techniques posés, et suffisamment libre de son temps.

Le clergé paroissial actuel : curé comme vicaire, est parfaitement inapte à cette tâche, n'ayant ni les qualités ni le temps que nécessitent une telle responsabilité. Lui confier, même les opérations préliminaires, c'est signer l'arrêt de mort du projet.

La conclusion s'impose : seul un prêtre spécialement chargé de cette responsabilité est capable de mener à bien les travaux et les opérations préliminaires. Ce prêtre serait chargé de prendre contact avec les architectes, d'examiner les plans, les devis, surveiller les travaux. Il doit être un homme suffisamment intelligent et souple, pur recevoir et mettre à profit les conseils que le clergé paroissial serait à même de donner sur certains points de détail pour lesquels il a été renseignés par l'expérience du ministère.

Croyez bien, Monseigneur, que cette démarche présente n'est inspiré que par un seul motif : le devoir d'obéissance. Comme nous le savons tous, l'obéissance ne comporte pas seulement le devoir d'exécuter les ordres de l'autorité supérieure, mais celui plus hardi d'informer le supérieur, afin de faciliter sa tâche et de le rendre plus à même de prendre une décision ferme, en souveraine indépendance et avec la grâce de Dieu.

Papeete, 5 novembre 1960.

Hubert Copenrath

© Archevêché - 1960

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

AVONS-NOUS TOUJOURS L'AUDACE DE BATIR « UNE CIVILISATION DE L'AMOUR » ?

Le 7 décembre 1965 (il y a 60 ans), lorsque Paul VI paraphrait l'importante Constitution pastorale sur "L'Église dans le monde de ce temps" [*Gaudium et spes*], avec les Pères conciliaires, il engageait toute l'Église à relever un défi qui devait bouleverser notre civilisation.

Jean-Paul II le rappelait lors de l'audience générale du 15 décembre 1999 :

« *Se souvenant de la parole du Seigneur : "En ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres" (Jn 13,35), les chrétiens ne peuvent pas former de souhait plus vif que celui de rendre service aux hommes de leur temps* » (*Gaudium et spes*, n°93).

Cette tâche que le Concile Vatican II nous a confiée au terme de la Constitution pastorale sur "L'Église dans le monde de ce temps", répond au défi fascinant de **construire un monde animé par la loi de l'amour, une civilisation de l'amour**, "fondée sur les valeurs universelles de paix, de solidarité et de liberté, qui trouvent dans le Christ leur plein accomplissement" (*Tertio millennio adveniente*, 10 novembre 1994, n°52). »

À l'approche du III^{ème} millénaire, il s'inquiétait de l'avènement d'"une culture contraire à la solidarité" :

« *La perte du sens de Dieu a coïncidé, ces dernières décennies, avec l'avancée d'une culture nihiliste qui appauvrit le sens de l'existence humaine et relativise même, dans le domaine éthique, les valeurs fondamentales de la famille et du respect de la vie. (...) l'indifférence fait passer pour normaux tous les comportements, de sorte qu'aucun problème moral n'apparaît plus. On exige paradoxalement que l'État reconnaisse en tant que "droits" de nombreux comportements qui attentent à la vie humaine, en particulier celle qui est la plus faible et sans défense. (...) Comme je le disais dans l'Encyclique *Evangelium vitae* (25 mars 1995) : "Nous sommes face à une réalité plus vaste, que l'on peut considérer comme une véritable structure de péché, caractérisée par la prépondérance d'une culture contraire à la solidarité, qui se*

présente dans de nombreux cas comme une "culture de mort" » (*Evangelium Vitae*, n°12).

Tous les Papes qui se sont succédés, de Paul VI à Léon XIV, n'ont cessé d'appeler les fidèles et les hommes et femmes de bonne volonté à « *bâtir une civilisation de l'amour* », à donner une nouvelle espérance à toutes celles et tous ceux qui se sentent laissés pour compte, bafoués dans leur dignité, violentés...

Le Consistoire extraordinaire qui réunira les 241 cardinaux électeurs et non-électeurs les 26 et 27 juin au Vatican comportera quatre sessions de travail dont une intitulée : « **La culture de la puissance et la civilisation de l'amour** ». Les cardinaux aborderont notamment le concept de "guerre juste" évoqué dans l'Encyclique *Magnifica Humanitas*.

Le 19 juin dernier, à Castel Gondolfo, le Saint Père s'est adressé aux chercheurs participant à la première édition du « *Borgo Laudato Si' Dialogues* ». Il a insisté sur la nécessité de « *façonner un leadership courageux, dont nous avons tant besoin aujourd'hui* ».

Le Saint Père a rappelé que « *nous vivons à une époque marquée par un aveuglement spirituel et culturel profond* », dénonçant un « *faux pragmatisme* » qui pousse à « *couper les racines de notre histoire, comme s'il était possible d'inaugurer une sorte de "nouvelle création" détachée du passé* » ; et un « *nihilisme historique* » dans lequel « *même ceux qui invoquent d'importants principes moraux peuvent tomber (...) croyant à tort que les atrocités du XX^e siècle ne pourront plus jamais se reproduire* ».

Face à cette tentation - « la tentation de construire la "tour de Babel", qui incarne l'idolâtrie du profit au détriment des plus vulnérables et accroît le risque de déshumanisation » - **nous sommes appelés à contribuer à l'édification de la Nouvelle Jérusalem, la civilisation de l'amour**, dans

laquelle l'amour est le seul principe directeur de la vie économique, politique et culturelle», a encore souligné le Pape, louant l'engagement «profond» du «*Borgo Laudato Si' Dialogues*» en faveur de la transformation écologique, sociale et économique du monde. Ce, malgré la grande «*diversité de compétences, d'expériences et de visions*».

Face à une telle insistance et un tel enthousiasme nous ne pouvons qu'adhérer, chacune et chacun à notre niveau, à ce programme. En effet, Léon XIV reconnaît que «*la civilisation de l'amour ne naîtra pas d'un geste unique ou spectaculaire, mais de la*

somme d'actes de fidélité modestes et constants qui font rempart contre la déshumanisation». C'est pourquoi, a-t-il affirmé, «*il vaut la peine de s'arrêter pour réfléchir à certains aspects de la manière dont nous pouvons, chacun à notre manière, coopérer à l'édification de la civilisation de l'amour*». [Source : Vatican News, 19 juin 2026]

Avons-nous l'audace et la volonté de bâtir une «*civilisation de l'amour*»

Dominique SOUPÉ

© Cathédrale de Papeete – 2026

REGARD SUR L'ACTUALITE...

APPELES COMME JEAN BAPTISTE A TEMOIGNER DU CHRIST, LUMIERE ET VIE

Aujourd'hui (24 juin), l'Église célèbre la solennité de la nativité de Saint Jean Baptiste. Habituellement l'Église commémore les saints le jour de leur «*naissance au ciel*» ; Jean-Baptiste est le seul saint (hormis Jésus et la Vierge Marie) dont on célèbre la nativité.

Jésus a dit de lui : «*Parmi ceux qui sont nés d'une femme, personne ne s'est levé de plus grand que Jean le Baptiste*» (Mt 11,11). La naissance de Jean-Baptiste est précédée de signes particuliers : un Ange l'annonce à Zacharie, son père, alors que sa femme, Elisabeth est âgée et stérile ; stupéfait et incrédule, Zacharie sera «*réduit au silence*» jusqu'à la circoncision de l'enfant. La Vierge Marie sera prévenue par l'Ange Gabriel de cette naissance «*improbable*», et lors de la visitation à sa cousine Elisabeth cet enfant «*tressaille*»

D'après le Cantique de Zacharie, sa mission est toute tracée, il sera le dernier grand prophète : «*Toi petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut ; tu marcheras devant, à la face du Seigneur, et tu prépareras ses chemins (...) pour illuminer ceux qui habitent les ténèbres et l'ombre de la mort, pour conduire nos pas au chemin de la paix.* (Luc 1,76.79) » Avec grande humilité, Jean le Baptiste accomplira cette mission. «*Il parcourut toute la région du Jourdain, en proclamant un baptême de conversion pour le pardon des péchés* (Luc 3,3) ». S'adressant à tous il disait : «*Moi, je vous baptise avec de l'eau ; mais il vient, Celui qui est plus fort que moi. Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales* (Luc 3,16) ». Il s'effacera devant Jésus en disant : «*Lui, il faut qu'il grandisse ; et moi, que je diminue* (Jean 3,30). »

Nous aussi, en tant que chrétiens, nous avons été appelés par Dieu pour une mission. En laissant l'appel de Dieu pénétrer

nos cœurs, nous sommes sûrs que nous ne marchons pas dans les ténèbres. Et comme Saint Jean nous pourrions dire : «*Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons (...) Dieu est lumière ; en lui, il n'y a pas de ténèbres* (1 Jean 1, 3.5) ».

Notre monde a besoin de cette lumière du Christ.

Depuis dimanche dernier les évêques de France ont lancé une neuvaine de prière pour la vie, invitant tous les catholiques à s'y unir jusqu'au 30 juin, date du vote du projet de loi sur la fin de vie à l'Assemblée nationale. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la fin de vie. C'est la place que nous accordons aux plus vulnérables. Le regard que nous posons sur eux. Et, au fond, ce que nous acceptons collectivement de devenir.

Le vote solennel du texte aura lieu le 30 juin. Il reste donc quelques jours seulement pour faire résonner une autre voix.

Une prière simple est suggérée :

«*Seigneur, nous te prions pour nos élus, qui examinent à nouveau cette semaine le projet de loi sur la fin de vie. Nous te demandons d'éclairer les consciences, pour qu'ils orientent notre pays sur le chemin de la vie et que soit toujours reconnue, protégée et respectée la dignité de toute personne.* »

Dominique SOUPÉ

© Archidiocèse de Papeete – 2026

AUDIENCE GENERALE

LE MYSTERE EUCHARISTIQUE

Lors de l'audience générale de ce mercredi 24 juin, le Pape a prononcé sa quatrième catéchèse sur *Sacrosanctum Concilium*, la constitution du Concile Vatican II sur la Liturgie. «*Pour les chrétiens*», a déclaré Léon XIV, «*participer à l'Eucharistie, c'est se laisser former par la Parole de Dieu, se restaurer à la table du Corps du Seigneur, et rendre grâce à Dieu*».

Chers frères et sœurs, bonjour et bienvenue !

Nous poursuivons notre catéchèse sur les documents du Concile Vatican II, en particulier sur la Constitution *Sacrosanctum Concilium* (SC), sur la liturgie.

Lorsque saint Augustin veut expliquer aux nouveaux baptisés le mystère du Corps du Christ, il reprend le passage de saint Paul que nous venons d'entendre : «*Vous êtes le corps*

du Christ et, chacun selon sa part, ses membres» (1 Co 12,27). Et il ajoute : «*C'est votre mystère que vous recevez. À ce que vous êtes, vous répondez : Amen, et votre réponse est comme votre signature. On vous dit : "Le corps du Christ", et vous répondez : "Amen". Soyez donc des membres du corps du Christ, afin que votre "Amen" soit vrai. [...] Soyez ce que vous voyez, et recevez ce que vous êtes*» (Sermon 272).

Immédiatement après avoir évoqué la Cène de Jésus, la Constitution sur la Liturgie parle de l'Eucharistie en ces

termes d'inspiration augustinienne. Pour les chrétiens, prendre part à la table du Seigneur signifie en effet « être formés par la Parole de Dieu, se restaurer à la table du Corps du Seigneur, rendre grâce à Dieu » (SC, 48). C'est en le recevant dans sa Parole et dans l'Eucharistie que nous devenons ce que nous recevons. Nous devenons le Corps dont le Chef est le Christ ressuscité, assis à la droite du Père (cf. Col 1,18), qui nous prépare une place dans les cieux (cf. Jn 14,3) : l'Eucharistie est ainsi le sacrement du Royaume à venir. C'est le Pain de la route, qui nous conduit vers la Patrie céleste, jusqu'au jour béni où « Dieu sera tout en tous » (1 Co 15,28).

L'assemblée liturgique offre le Sacrifice « non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui » (SC, 48). Dans cette perspective, l'Eucharistie est la forme du sacrifice spirituel des chrétiens (cf. He 13,16 ; Rm 12,1), en tant que voie d'union avec Dieu et d'union réciproque. En y participant, ils apprennent « à s'offrir eux-mêmes et, jour après jour, à être consumés, par le Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux » (ibid.). Ainsi, en nous unissant au Christ, l'Eucharistie nous enseigne à adopter le mode de vie du Seigneur Jésus lui-même, marqué par le don gratuit de soi. Ce don nous fait donc entrer dans la dynamique de l'unité, qui offre un puissant antidote aux germes de division qui minent notre monde, nos communautés, nos familles, notre cœur (cf. SC, 47).

Très chers, lorsque nous participons à l'Eucharistie, nous sommes invités à écouter la Parole de Dieu et à nous nourrir à la table du Seigneur, où Lui-même s'offre au Père. Ces deux parties de la Messe, la Liturgie de la Parole et la Liturgie eucharistique, « sont si étroitement unies entre elles qu'elles constituent un seul acte de culte » (SC, 56).

En ce qui concerne la Parole, il faut rappeler qu'il ne s'agit pas seulement d'acquérir une connaissance intellectuelle des

Écritures, mais de recevoir la Parole « vivante et efficace » (He 4,12), adressée par Dieu à tous et en même temps à chacun, Parole qui nourrit et alimente ensemble avec le Pain eucharistique, et nous fait passer de la décadence du péché à la vie nouvelle en Christ. « L'Eucharistie nous ouvre à l'intelligence de la Sainte Écriture, comme la Sainte Écriture illumine et explique à son tour le Mystère eucharistique. » (Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, 55).

Le Concile œcuménique Vatican II a demandé « d'ouvrir plus largement les trésors de la Bible, afin que la table de la Parole de Dieu soit offerte aux fidèles avec une plus grande abondance » (SC, 51). La réforme liturgique a traduit cette demande par ce trésor qu'est le *Lectionnaire*, c'est-à-dire le livre qui rassemble toutes les Lectures bibliques destinées aux célébrations liturgiques. Cette richesse a été puisée à la source la plus pure de la Tradition vivante, qui allie la « fidélité à la tradition » à l'« ouverture à un progrès légitime » (SC, 23).

Le début du chapitre II de la Constitution sur la Liturgie est tissé de références au grand fleuve de la Tradition, qui s'étend des Pères de l'Église jusqu'à nous. Je cite : « Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et pour confier ainsi à l'Église, son Épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est mangé, l'âme est comblée de grâce, et le gage de la gloire future nous est donné » (SC, 47).

Chers frères et sœurs, puisons avec foi à cette source de vie divine et laissons-nous transformer par le mystère que nous célébrons.

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

LITURGIE

UN LAÏC NE PEUT PRONONCER UNE HOMÉLIE

La réponse du Dicastère pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements à la question posée par les évêques allemands est négative. Dans une lettre, le dicastère précise que la proclamation de la Parole dans la célébration liturgique est inséparable de la mission reçue sacramentellement.

Le Dicastère pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, dans une lettre en anglais datée du 17 juin 2026, répond à la question posée par les évêques allemands le 30 mars dernier concernant la possibilité de confier l'homélie, dans des cas exceptionnels, à des laïcs qualifiés.

Dans cette missive adressée à M^{gr} Heiner Wilmer, président de la Conférence épiscopale allemande, le Dicastère, tout en exprimant son appréciation pour les préoccupations pastorales qui ont inspiré cette demande, souligne qu'une telle possibilité n'existe pas et que « la discipline en vigueur ne peut pas faire l'objet d'une dérogation par indult, car l'homélie réservée au prêtre ou au diacre ne résulte pas d'une simple norme disciplinaire, mais découle de la nature même de la liturgie ».

Parole et mission

L'homélie constitue en effet une partie intégrante de la Liturgie de la Parole, elle est intrinsèquement liée à la proclamation de l'Évangile et représente — peut-on lire — un exercice du *munus docendi* (le « pouvoir d'enseigner » —

NDLR) confié aux ministres ordonnés par le sacrement de l'Ordre. La proclamation de la Parole au sein de la célébration liturgique est donc inséparable de la mission reçue sacramentellement et de l'unité qui relie la Parole et le Sacrement dans la célébration eucharistique.

Autres formes d'annonce

La lettre souligne également l'importance de promouvoir la formation permanente des ministres ordonnés afin que l'homélie puisse exprimer pleinement son efficacité pastorale et spirituelle. Enfin, le Dicastère rappelle que la discipline actuelle de l'Église prévoit déjà de nombreuses formes d'annonce de la Parole et de prédication qui peuvent être confiées aux fidèles laïcs en dehors de l'homélie et en dehors de la célébration de l'Eucharistie, conformément au droit canonique et à la nature propre de ces différentes formes d'annonce de l'Évangile.

Texte du communiqué du Dicastère pour le Culte divin

Dans une lettre datée du 17 juin 2026 adressée au président de la Conférence épiscopale allemande, Monseigneur Heiner Wilmer SCJ, le Dicastère pour le Culte divin et la Discipline des sacrements a communiqué qu'il n'est pas possible d'accorder l'indult demandé le 30 mars 2026 permettant, dans des circonstances exceptionnelles, à des fidèles laïcs mandatés de prêcher à la place de l'homélie durant la célébration de l'Eucharistie.

Tout en exprimant son appréciation pour les préoccupations pastorales ayant inspiré cette demande, le dicastère réaffirme que la discipline actuelle ne peut faire l'objet d'une dispense par indult, puisque la réserve de l'homélie à un prêtre ou à un diacre n'est pas une simple norme disciplinaire mais découle de la nature même de la liturgie.

L'homélie fait partie intégrante de la liturgie de la Parole. Elle est intrinsèquement liée à la proclamation de l'Évangile et

constitue un exercice de la mission d'enseignement confiée aux ministres ordonnés par le sacrement de l'Ordre.

La proclamation de la Parole au sein de la célébration liturgique est inséparable de la mission reçue sacramentellement et de l'unité qui relie la Parole et le Sacrement dans la célébration eucharistique.

La lettre souligne également l'importance de promouvoir la formation permanente des ministres ordonnés afin que l'homélie puisse exprimer pleinement son efficacité pastorale et spirituelle.

Enfin, le dicastère rappelle que la discipline actuelle de l'Église prévoit déjà de nombreuses formes d'annonce de la Parole de Dieu et de prédication pouvant être confiées à des fidèles laïcs en dehors de l'homélie et en dehors de la célébration de l'Eucharistie, conformément au droit canonique et à la nature propre de ces différentes formes d'annonce de l'Évangile.

© Radio Vatican - 2026

ÉTHIQUE SOCIALE

LA FOI ET LA CONSCIENCE CIVIQUE, PHARES D'UN PROFOND RENOUVEAU SOCIAL

Présent ce mardi 23 juin à Rabat en tant que nouveau membre honoraire de l'Académie du Royaume du Maroc, le Cardinal Parolin, Secrétaire d'État a mis en évidence la convergence de vues entre le Saint-Siège et le pays africain et exhorté à ne pas considérer la fraternité avec une « *vision purement utilitariste* », en passant de la « *tolérance* » envers le prochain avec lequel on partage un espace de droits à un véritable accueil.

La foi et la conscience civique, deux faces d'une même médaille et non, comme le débat public tend trop souvent à le faire croire, opposées l'une à l'autre. Car pour passer d'une simple « *tolérance* » de son « *voisin juridique* », avec lequel on ne partagerait qu'un « *espace de droits* », à l'accueil sincère d'« *un frère ou une sœur en humanité, il faut une humanité ancrée dans le spirituel, qui risquerait autrement de se dessécher au profit d'une vision purement utilitariste* ». Tel est le cœur du discours intitulé "*Croyants et citoyens : construire ensemble la fraternité humaine après 50 ans de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Maroc*", prononcé ce mardi, 23 juin, par le cardinal Secrétaire d'État, Pietro Parolin, au siège de l'Académie du Royaume du Maroc dans la capitale, Rabat. L'occasion était la séance solennelle d'accueil et d'investiture du cardinal comme nouveau membre honoraire de cette institution multidisciplinaire fondée en 1977 par le roi Hassan II.

Les 50 ans de relations entre le Saint-Siège et le Maroc

En transmettant les salutations et les bénédictions du Pape Léon XIV, Parolin a rappelé que l'année en cours représente le jubilé d'or des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et le Saint-Siège, établies en 1976 et marquées par le « *respect mutuel* » ainsi que par une « *profonde convergence de vues* » démontrés au cours de cinq décennies qui, toutefois, ne représentent « *qu'un instant* » dans la perspective « *de nos institutions millénaires* ». Un point commun tangible est la vision de la religion comme un « *rempart contre l'extrémisme* » et non comme un « *prétexte à la division* ». Un concept développé à travers les différentes étapes qui ont jalonné le chemin des relations entre les deux États. À commencer par la visite de Hassan II au Vatican en 1980 et le voyage de saint Jean-Paul II au Maroc en 1985, première rencontre d'un pontife

avec la jeunesse musulmane, à l'initiative d'un chef d'État. Des fondations qui ont trouvé un nouvel écho dans le voyage apostolique du Pape François dans le pays en 2019.

La « *compassion active* » des États

Ces rencontres, a précisé le cardinal, demeurent le moteur d'un engagement partagé en faveur de la paix, de la justice et de la sauvegarde de la dignité humaine, rappelés par le Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune, signé le 4 février 2019 à Abou Dhabi, qui affirme que le Créateur a doté tous les êtres humains d'une dignité égale, les appelant à vivre ensemble comme des frères. Une « *vérité intemporelle* » qui « *exige des États une compassion active, un respect mutuel et une solidarité renouvelée face aux crises qui mettent notre monde à l'épreuve* ».

Une fraternité ancrée dans la spiritualité

Un tel engagement puise sa force et sa légitimité dans la dimension spirituelle, car c'est précisément en s'incarnant dans le « *service de la collectivité* » et en reconnaissant la dignité intrinsèque de chaque être humain que la foi devient « *le fondement sur lequel se construit la fraternité humaine et se façonne un monde plus juste* ». Le croyant est donc en première ligne dans la construction de la paix, comme l'ont affirmé en 2019 le Pape François et le roi Mohammed VI, qui avait souligné les paroles du pontife selon lesquelles « *la spiritualité n'est pas une fin en soi* » et « *notre foi se traduit par des actions concrètes* ». Un concept également affirmé par Léon XIV qui, à l'occasion du Jubilé des gouvernants le 21 juin dernier, avait déclaré que « *croire en Dieu, avec les valeurs positives qui en découlent, est dans la vie des individus et des communautés une source immense de bien et de vérité* ». En effet, a ajouté le Secrétaire d'État, « *privée de son*

ancrage spirituel, la fraternité risque de se dessécher au profit d'une vision purement utilitariste ».

Unir foi et citoyenneté

Pour une fraternité authentique, foi et citoyenneté sont donc indissociables. Reprenant une nouvelle fois les paroles du Pape François à Rabat, le cardinal Parolin a affirmé qu'il est indispensable de passer de la simple « tolérance », qui subit l'autre, à la « fraternité », qui l'accueille. Comme le Saint-Siège l'a affirmé à plusieurs reprises, « le nom de Dieu ne peut jamais servir à justifier la haine ». Un concept traduit au Maroc par la Déclaration de Marrakech de 2016, par laquelle le Royaume a réaffirmé les droits des minorités religieuses dans le monde musulman, en les inscrivant dans une vision fondée sur la citoyenneté, la dignité humaine et l'inclusion.

La valeur du dialogue interreligieux

Construire cet horizon passe par le dialogue interreligieux. Un domaine dans lequel, là encore, l'action diplomatique du Maroc est en première ligne. Parolin cite encore les paroles de Mohammed VI lorsqu'il affirme « la fraternité des fils d'Abraham, pilier fondateur de la très riche diversité de la civilisation marocaine ». Une synergie visible « dans les mosquées, les églises et les synagogues qui, depuis toujours, se côtoient dans les villes du Royaume ». Pour le Saint-Siège, cette « diplomatie de la culture et de la rencontre » constitue un axe cardinal pour l'apaisement des relations internationales. En effet, a expliqué le secrétaire d'État, « notre foi nous enseigne que la dignité humaine n'est pas une concession des États, mais un don sacré de Dieu, qui a façonné l'homme à son image ».

Laudato si' et Magnifica humanitas, boussoles de civilisation

Cette « exigence de dignité » se heurte aujourd'hui à de nombreux défis, parmi lesquels la question brûlante des migrations. Dans ce contexte, le Maroc joue un rôle cardinal à travers le Pacte de Marrakech déjà mentionné, qui « demeure une feuille de route commune afin que le migrant soit toujours accueilli,

protégé, promu et intégré comme un frère, incarnant ainsi de manière concrète cette fraternité universelle qui refuse l'exclusion ». Cet engagement se déploie également dans le soin apporté à la Maison commune. Les orientations de l'encyclique *Laudato si'*, a noté le cardinal Parolin, s'accordent avec les efforts pionniers du Maroc, leader régional dans le domaine des énergies renouvelables, pour promouvoir une écologie intégrale qui unit le respect de la nature à la justice sociale. Enfin, les « vertigineuses mutations technologiques ». Dans ce cas, la boussole est l'encyclique *Magnifica humanitas*, qui affirme que la dignité humaine possède un caractère strictement ontologique. « Elle ne dépend ni des capacités, ni des richesses, ni des performances de l'individu. C'est un don premier qui précède et transcende toute création humaine. » Pour enraciner ces valeurs face aux « dérives de la modernité », le cardinal a indiqué l'éducation de la jeunesse comme « ultime clé de voûte ». « C'est le seul rempart capable de préserver nos enfants des mirages du nihilisme et des dérives du fanatisme, afin d'en faire les véritables bâtisseurs du monde de demain ».

Témoigner de la fraternité

Le cardinal a conclu son discours en réaffirmant que lorsque les deux dimensions de conscience civique et d'esprit de foi convergent, elles deviennent des « artisans d'un profond changement social ». Il ne suffit pas, a-t-il affirmé, de souhaiter un monde plus juste : il faut un engagement patient, concret et concerté. « La véritable paix, en effet, ne peut se plier sous le pragmatisme d'accords éphémères ; elle se construit, avec une patience persévérante, à travers une authentique culture du dialogue. C'est précisément à travers cet artisanat de la paix que nous pourrions garantir les droits fondamentaux de chacun et consolider l'exercice de la liberté ». Le souhait final, donc, est que le Maroc et le Saint-Siège continuent à « tracer ensemble les chemins de l'avenir et à offrir au concert des nations le témoignage vivant, rayonnant et indéfectible de notre fraternité ».

© Radio vatican - 2026

ENTRETIEN

LES MICRO-AGRESSIONS FORMENT LE TERREAU DES VIOLENCES LES PLUS ABOMINABLES

Pour la philosophe Camille Froidevaux-Metterie, l'affaire Lyhanna met au jour le mécanisme central du patriarcat : la violence et la peur cantonnent les femmes et les enfants à leur condition de soumission et d'infériorité.

Camille Froidevaux-Metterie est philosophe, autrice de nombreux livres, dont *la Révolution du féminin* (Gallimard, 2015) et *Un corps à soi* (Seuil, 2021) ; elle a récemment dirigé l'ouvrage collectif *Théories féministes* (Seuil, 2025).

À partir d'une démarche phénoménologique, elle pense les dimensions incarnées de la vie des femmes dans une perspective de libération et de réappropriation.

La Vie : Vous avez écrit sur l'expérience vécue du corps féminin. Que nous apprend l'affaire Lyhanna (du prénom de l'enfant de 11 ans, disparue le 29 mai 2026, dont le corps a été retrouvé le 4 juin ; le principal suspect avait fait l'objet de signalements, sans être inquiété), après sa disparition sur la manière dont la société considère encore le corps des très jeunes filles ?

Camille Froidevaux-Metterie : Nous vivons dans une société patriarcale où les positions entre les individus sont hiérarchisées selon le genre. Historiquement, les femmes ont été définies comme des êtres « à disposition » des hommes, qui considèrent de ce fait qu'ils peuvent s'approprier leur corps, tout comme celui des enfants et de toutes les personnes exposées, comme les personnes handicapées ou âgées.

Cette appropriation sexuelle des plus vulnérables renvoie à la conviction intériorisée – qui n'est pas forcément conscientisée – qu'il est légitime de dominer les enfants et les femmes. Les agresseurs ne se disent pas : « J'ai le droit de prendre, de violenter et de détruire ce corps », mais toute notre société fonctionne de telle sorte que la prise masculine sur les corps demeure toujours une possibilité.

La Vie : Comment expliquer que des violences faites aux enfants (et aux femmes) soient largement condamnées dans les discours, surtout après le mouvement #MeToo, mais si peu prévenues dans les faits ?

Camille Froidevaux-Metterie : On ne trouvera personne pour justifier et accepter que l'on viole des enfants et des femmes. Pourtant, ce consensus moral partagé s'accompagne d'un phénomène social massif d'exercice effectif de cette violence ; il y a donc un énorme hiatus. Pour le comprendre, il faut se replacer dans le sillage de siècles d'histoire patriarcale. Tant que nous refuserons collectivement d'accepter que nous fonctionnons selon des mécanismes profondément enracinés, rien ne changera.

La Vie : Pourquoi existe-t-il cette tendance, de la part de ceux qui sont censés nous protéger – la police et la justice –, à minimiser des signaux de danger lorsqu'ils concernent des mineures ?

Camille Froidevaux-Metterie : Il y a une parole que l'on écoute et que l'on croit, celle des hommes, et une parole que l'on n'écoute pas et que l'on ne croit pas, celle des enfants et des femmes, et de toutes les personnes en situation d'infériorisation (qui peuvent être des hommes, les hommes racisés par exemple).

Nous dénonçons depuis longtemps la prégnance de la culture du viol, c'est-à-dire tous ces réflexes de contestation et de déni de la parole des victimes. On renverse la culpabilité en reprochant aux femmes la tenue qu'elles portaient, le fait qu'elles aient bu de l'alcool ou qu'elles aient agüiché leur agresseur. Quant aux enfants, depuis l'affaire Outreau, c'est comme si leur parole devait systématiquement être mise en doute.

La Vie : Vos travaux portent sur les rapports de pouvoir et la domination masculine. Cette affaire éclaire-t-elle certains mécanismes du patriarcat ?

Camille Froidevaux-Metterie : Le propre des rapports de domination qui définissent le patriarcat, c'est d'instaurer, au sein des familles comme au sein de la société, des logiques d'infériorisation, d'appropriation et de violence. Nous avons affaire à un système extrêmement puissant parce qu'il fonctionne selon une logique de continuum.

Les viols, les féminicides et les infanticides sont le bout d'une chaîne de violences dont les toutes premières sont très ordinaires, banales, anodines en apparence, elles relèvent de ce que l'on appelle le « *sexisme ordinaire* » : c'est le père ou le frère qui refuse de se lever pour aller chercher quelque chose dans la cuisine et qui considère qu'il doit être servi, c'est un garçon qui dit à un autre que, s'il ne réussit pas à marquer un but, c'est « *une tapette* ».

Il faut comprendre que ces micro-agressions forment le terreau des violences les plus abominables, parce que toutes les violences, aussi minimes soient-elles, procèdent de la même logique patriarcale d'infériorisation, d'appropriation et d'objectivation.

La Vie : Que voulez-vous dire par « *objectivation* » ?

Camille Froidevaux-Metterie : C'est le socle du patriarcat. Depuis Aristote, les femmes sont définies comme des corps-objets dont les fonctions sexuelles et maternelles définissent toute l'existence. C'est ce qui a permis de justifier tout au

long des siècles, et jusqu'à aujourd'hui, que les femmes restent assignées d'abord à la sphère domestique et à leur fonction procréative.

Quand Emmanuel Macron appelle à un « *réarmement démographique* » (en janvier 2024, ndlr) et qu'il envoie une lettre aux femmes de moins de 29 ans pour leur rappeler que leur fertilité baisse avec l'âge, il relance cette logique d'enfermement des femmes dans leur rôle maternel.

Or, comment maintient-on les femmes dans ce statut de corps-objet, c'est-à-dire aussi de non-sujet ? Par la violence. Ce que l'affaire Lyhanna met au jour – mais aussi l'affaire Patrick Bruel (le chanteur et comédien a été mis en examen le 10 juin 2026 à la suite de plusieurs plaintes de femmes pour violences sexuelles, ndlr) et toutes les affaires de violences sexuelles –, c'est ce mécanisme central du patriarcat : par la violence, et la peur qu'elle engendre, les femmes et les enfants sont sans cesse rappelés à leur condition de soumission, d'infériorité et de disponibilité corporelle.

La Vie : Le féminisme contemporain a-t-il suffisamment intégré la question spécifique des violences faites aux mineurs et mineures ?

Camille Froidevaux-Metterie : Depuis #MeToo, en octobre 2017, on a vu se constituer des mouvements qui ont prolongé ce mouvement : #MeTooGay, #MeTooInceste, #MeTooGarçons. On a ainsi vu se développer des théorisations intégrant la question des enfants, au point que la plupart des féministes pensent aujourd'hui que l'on ne peut être féministe sans être « *enfantiste* » – c'est-à-dire lutter contre la domination adulte et les violences faites aux enfants. En intégrant cette question, le féminisme approfondit sa lutte contre toutes les violences et toutes les oppressions.

La Vie : Comment éviter que l'émotion suscitée par ce drame ne conduise à la recherche de coupables (l'exécutif pointe du doigt les manquements des magistrats), sans réflexion sur les mécanismes sociaux sous-jacents qui ont rendu le drame possible ?

Camille Froidevaux-Metterie : Quand un scandale de ce type éclate, on se focalise sur le jugement et la punition des coupables, les agresseurs bien sûr, mais aussi les personnes qui auraient contribué à d'éventuels dysfonctionnements. Ce n'est pas que la justice ou la police dysfonctionnent, c'est qu'elles ne peuvent pas fonctionner faute de moyens.

Mais le plus important pour moi n'est pas là. Ce n'est pas en punissant et en incarcérant que les violences sexuelles cesseront, c'est en travaillant à la prévention, à la sensibilisation et à l'éducation que la culture du viol reculera. Les féministes réclament une « *loi intégrale* », soit un programme global pour lutter contre les violences qui articule éducation (en appliquant le dispositif d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle), prévention (dans le monde du travail notamment), protection des enfants, accompagnement des victimes, accompagnement des agresseurs aussi (le tout carcéral n'est pas la solution, il faut penser une justice réparatrice), tout cela demandant un investissement financier adéquat.

Ce qui me met en colère, c'est que l'émotion collective déclenchée par chacune des affaires qui se succèdent retombe en quelques semaines, et qu'aucune décision politique n'est jamais prise, qui serait à la hauteur de cet enjeu

immense des violences faites aux femmes et aux enfants. Alors je pose la question : combien d'affaires atroces faudrait-il encore pour que cela change ?

© La Vie – 2026

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 281 JUIN 2026 – SOLENNITE DE SAINTS PIERRE ET PAUL – ANNEE A

MESSE DE LA VEILLE AU SOIR

Lecture du livre des Actes des Apôtres (Ac 3, 1-10)

En ces jours-là, Pierre et Jean montaient au Temple pour la prière de l'après-midi, à la neuvième heure. On y amenait alors un homme, infirme de naissance, que l'on installait chaque jour à la porte du Temple, appelée la « Belle-Porte », pour qu'il demande l'aumône à ceux qui entraient. Voyant Pierre et Jean qui allaient entrer dans le Temple, il leur demanda l'aumône. Alors Pierre, ainsi que Jean, fixa les yeux sur lui, et il dit : « Regarde-nous ! » L'homme les observait, s'attendant à recevoir quelque chose de leur part. Pierre déclara : « De l'argent et de l'or, je n'en ai pas ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ le Nazaréen, lève-toi et marche. » Alors, le prenant par la main droite, il le releva et, à l'instant même, ses pieds et ses chevilles s'affermirent. D'un bond, il fut debout et il marchait. Entrant avec eux dans le Temple, il marchait, bondissait, et louait Dieu. Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu. On le reconnaissait : c'est bien lui qui était assis à la « Belle-Porte » du Temple pour demander l'aumône. Et les gens étaient frappés de stupeur et désorientés devant ce qui lui était arrivé. – Parole du Seigneur.

Psaume 18A (19), 2-3, 4-5ab

Les cieux proclament la gloire de Dieu,
le firmament raconte l'ouvrage de ses mains.
Le jour au jour en livre le récit
et la nuit à la nuit en donne connaissance.

Pas de paroles dans ce récit,
pas de voix qui s'entende ;
mais sur toute la terre en paraît le message
et la nouvelle, aux limites du monde.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Galates (Ga 1, 11-20)

Frères, je tiens à ce que vous le sachiez, l'Évangile que j'ai proclamé n'est pas une invention humaine. Ce n'est pas non plus d'un homme que je l'ai reçu ou appris, mais par révélation de Jésus Christ. Vous avez entendu parler du comportement que j'avais autrefois dans le judaïsme : je menais une persécution effrénée contre l'Église de Dieu, et je cherchais à la détruire. J'allais plus loin dans le judaïsme que la plupart de mes frères de race qui avaient mon âge, et, plus que les autres, je défendais avec une ardeur jalouse les traditions de mes pères. Mais Dieu m'avait mis à part dès le sein de ma mère ; dans sa grâce, il m'a appelé ; et il a trouvé bon de révéler en moi son Fils, pour que je l'annonce parmi les nations païennes. Aussitôt, sans prendre l'avis de personne, sans même monter à Jérusalem pour y rencontrer ceux qui étaient Apôtres avant moi, je suis parti pour l'Arabie

et, de là, je suis retourné à Damas. Puis, trois ans après, je suis monté à Jérusalem pour faire la connaissance de Pierre, et je suis resté quinze jours auprès de lui. Je n'ai vu aucun des autres Apôtres sauf Jacques, le frère du Seigneur. En vous écrivant cela, – je le déclare devant Dieu – je ne mens pas. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (Jn 21, 17)

« Seigneur, toi, tu sais tout : tu sais bien que je t'aime. »

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (Jn 21, 15-19)

Jésus se manifesta à ses disciples au bord du lac. Après le repas, il dit à Simon-Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment, plus que ceux-ci ? » Il lui répond : « Oui, Seigneur ! Toi, tu le sais : je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le berger de mes agneaux. » Il lui dit une deuxième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment ? » Il lui répond : « Oui, Seigneur ! Toi, tu le sais : je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le pasteur de mes brebis. » Il lui dit, pour la troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre fut peiné parce que, la troisième fois, Jésus lui demandait : « M'aimes-tu ? » Il lui répond : « Seigneur, toi, tu sais tout : tu sais bien que je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le berger de mes brebis. Amen, amen, je te le dis : quand tu étais jeune, tu mettais ta ceinture toi-même pour aller là où tu voulais ; quand tu seras vieux, tu étendras les mains, et c'est un autre qui te mettra ta ceinture, pour t'emmener là où tu ne voudrais pas aller. » Jésus disait cela pour signifier par quel genre de mort Pierre rendrait gloire à Dieu. Sur ces mots, il lui dit : « Suis-moi. » – Acclamons la Parole de Dieu.

MESSE DU JOUR

Lecture du livre des Actes des Apôtres (Ac 12, 1-11)

À cette époque, le roi Hérode Agrippa se saisit de certains membres de l'Église pour les mettre à mal. Il supprima Jacques, frère de Jean, en le faisant décapiter. Voyant que cette mesure plaisait aux Juifs, il décida aussi d'arrêter Pierre. C'était les jours des Pains sans levain. Il le fit appréhender, emprisonner, et placer sous la garde de quatre escouades de quatre soldats ; il voulait le faire comparaître devant le peuple après la Pâque. Tandis que Pierre était ainsi détenu dans la prison, l'Église priait Dieu pour lui avec insistance. Hérode allait le faire comparaître. Or, Pierre dormait, cette nuit-là, entre deux soldats ; il était attaché avec deux chaînes et des gardes étaient en faction devant la porte de la prison. Et voici que survint l'ange du Seigneur, et une lumière brilla dans la cellule. Il réveilla Pierre en le frappant au côté et dit : « Lève-toi vite. » Les chaînes lui tombèrent des mains. Alors l'ange lui dit : « Mets ta ceinture et chausse tes sandales. » Ce que fit Pierre. L'ange ajouta : « Enveloppe-toi de ton manteau et suis-moi. » Pierre sortit derrière lui, mais il ne savait pas que

tout ce qui arrivait grâce à l'ange était bien réel ; il pensait qu'il avait une vision. Passant devant un premier poste de garde, puis devant un second, ils arrivèrent au portail de fer donnant sur la ville. Celui-ci s'ouvrit tout seul devant eux. Une fois dehors, ils s'engagèrent dans une rue, et aussitôt l'ange le quitta. Alors, se reprenant, Pierre dit : « Vraiment, je me rends compte maintenant que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a arraché aux mains d'Hérode et à tout ce qu'attendait le peuple juif. » – Parole du Seigneur.

Psaume 33 (34), 2-3, 4-5, 6-7, 8-9

Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.
Je me glorifierai dans le Seigneur :
que les pauvres m'entendent et soient en fête !

Magnifiez avec moi le Seigneur,
exaltons tous ensemble son nom.
Je cherche le Seigneur, il me répond :
de toutes mes frayeurs, il me délivre.

Qui regarde vers lui resplendira,
sans ombre ni trouble au visage.
Un pauvre crie ; le Seigneur entend :
il le sauve de toutes ses angoisses.

L'ange du Seigneur campe alentour,
pour libérer ceux qui le craignent.
Goûtez et voyez : le Seigneur est bon !
Heureux qui trouve en lui son refuge !

Lecture de la deuxième lettre de saint Paul apôtre à Timothée (2 Tm 4, 6-8.17-18)

Bien-aimé, je suis déjà offert en sacrifice, le moment de mon départ est venu. J'ai mené le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Je n'ai plus qu'à recevoir la couronne de la justice : le Seigneur, le juste juge, me la remettra en ce jour-là, et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront désiré avec amour sa Manifestation glorieuse. Tous m'ont abandonné. Le Seigneur, lui, m'a assisté. Il m'a rempli de force pour que, par moi, la proclamation de l'Évangile s'accomplisse jusqu'au bout et que toutes les nations l'entendent. J'ai été arraché à la gueule du lion ; le Seigneur m'arrachera encore à tout ce qu'on fait pour me nuire. Il me sauvera et me fera entrer dans son Royaume céleste. À lui la gloire pour les siècles des siècles. Amen. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (Mt 16, 18)

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 16, 13-19)

En ce temps-là, Jésus, arrivé dans la région de Césarée-de-Philippe, demandait à ses disciples : « Au dire des gens, qui est le Fils de l'homme ? » Ils répondirent : « Pour les uns, Jean le Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres encore, Jérémie ou l'un des prophètes. » Jésus leur demanda : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Alors Simon-Pierre prit la parole et dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Prenant la parole à son tour, Jésus lui dit : « Heureux es-tu, Simon fils de Yonas : ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux. Et moi, je te le déclare : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle. Je te donnerai les clés du royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Avec la foi de Pierre tournons-nous vers Jésus, « le Messie, le Fils du Dieu vivant », dans une prière ouverte à tous les hommes.

Pour ton Église, que tu as fondée sur Pierre et les Apôtres, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour les successeurs des Apôtres : le pape Léon, les évêques, notre archevêque Jean-Pierre (*temps de silence*) nous te prions !

Pour les Églises chrétiennes en quête de leur unité, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour tous nos frères et sœurs qui souffrent à cause de leur foi, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour celles et ceux qui, dans l'épreuve, se voient « abandonnés de tous », (*temps de silence*) nous te prions !

Pour celles et ceux qui cherchent ton visage, sans te connaître encore, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour nous-mêmes, dont tu veux faire les pierres vivantes de ton Église, (*temps de silence*) nous te prions !

Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, toi qui nous appelles aujourd'hui par notre nom comme autrefois tu as appelé tes disciples, nous te prions : Accorde-nous la grâce de communier à la foi de Pierre et de Paul et la force de témoigner comme eux, jusqu'au bout, de ton Évangile. Toi qui règne pour les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs,

nous célébrons aujourd'hui deux frères dans la foi, Pierre et Paul, que nous reconnaissons comme les colonnes de l'Église et que nous vénérons comme patrons du diocèse et de la ville de Rome.

L'histoire de ces deux apôtres nous interpelle aussi de près, nous qui formons la communauté des disciples du Seigneur qui pérégrine en ces temps. En regardant leur témoignage, je voudrais souligner deux aspects en particulier : la *communio* ecclésiale et la *vitalité de la foi*.

Tout d'abord, la *communio ecclésiale*. La liturgie de cette solennité nous montre en effet comment Pierre et Paul ont été appelés à vivre un destin unique, celui du martyr, qui les a unies définitivement au Christ. Dans la première lecture, nous trouvons Pierre qui, en prison, attend l'exécution de la sentence (cf. *Ac* 12,1-11) ; dans la seconde, l'apôtre Paul, lui aussi enchaîné, affirme dans une sorte de testament que son sang va être versé et offert à Dieu (cf. *2 Tm* 4,6-8.17-18). Pierre et Paul donnent tous deux leur vie pour la cause de l'Évangile.

Cependant, cette communion dans l'unique confession de la foi n'est pas une conquête pacifique. Les deux apôtres l'atteignent comme un but auquel ils parviennent après un long cheminement, au cours duquel chacun a embrassé la foi et vécu l'apostolat d'une manière différente. Leur fraternité dans l'Esprit n'efface pas les différences qui étaient les leurs au départ : Simon était un pêcheur de Galilée, Saul était un intellectuel rigoureux appartenant au parti des pharisiens ; le premier a tout quitté immédiatement pour suivre le Seigneur ; le second a persécuté les chrétiens jusqu'à ce qu'il soit transformé par le Christ ressuscité ; Pierre prêche surtout aux Juifs ; Paul est poussé à apporter la Bonne Nouvelle aux nations.

Entre les deux, comme nous le savons, les conflits n'ont pas manqué au sujet de la relation avec les païens, au point que Paul affirma : « *Quand Céphas est venu à Antioche, je lui ai résisté en face, car il était manifestement dans son tort* » (*Gal* 2,11). Et cette question, comme nous le savons, sera traitée par le Concile de Jérusalem, où les deux apôtres s'affronteront à nouveau.

Très chers amis, l'histoire de Pierre et Paul nous enseigne que la communion à laquelle le Seigneur nous appelle est une harmonie de voix et de visages qui n'annule pas la liberté de chacun. Nos Patrons ont suivi des chemins différents, ont eu des idées différentes, ils se sont parfois confrontés et affrontés avec une franchise évangélique. Pourtant, cela ne les a pas empêchés de vivre la *concordia apostolorum*, c'est-à-dire une communion vivante dans l'Esprit, une harmonie féconde dans la diversité. Comme l'affirme saint Augustin, « *un seul jour est consacré à la fête des deux apôtres. Mais eux aussi étaient une seule chose. Bien qu'ils aient été martyrisés à des jours différents, ils étaient une seule chose* » (*Discours* 295,7.7).

Tout cela nous interroge sur le chemin de la communion ecclésiale, qui naît de l'élan de l'Esprit, unit les diversités et crée des ponts d'unité dans la variété des charismes, des dons et des ministères. Il est important d'apprendre à vivre ainsi la communion, comme unité dans la diversité, afin que la variété des dons, reliée dans la confession de l'unique foi, contribue à l'annonce de l'Évangile. C'est sur cette voie que nous sommes appelés à marcher, en regardant précisément à Pierre et à Paul, car nous avons tous besoin de cette fraternité. L'Église en a besoin, les relations entre les laïcs et les prêtres, entre les prêtres et les évêques, entre les évêques et le Pape en ont besoin ; tout comme en ont besoin la vie pastorale, le dialogue œcuménique et les relations d'amitié que l'Église souhaite entretenir avec le monde. Engageons-nous à faire de nos différences un laboratoire d'unité et de communion, de fraternité et de réconciliation, afin que chacun dans l'Église, avec son histoire personnelle, apprenne à marcher avec les autres.

Les saints Pierre et Paul nous interpellent également sur la *vitalité de notre foi*. Dans l'expérience du disciple, en effet, il y a toujours le risque de tomber dans l'habitude, dans le ritualisme, dans des schémas pastoraux qui se répètent sans se renouveler et sans relever les défis du présent. Dans l'histoire des deux Apôtres, en revanche, nous sommes inspirés par leur volonté de s'ouvrir aux changements, de se laisser interroger par les événements, les rencontres et les situations concrètes des communautés, de rechercher de nouvelles voies pour l'évangélisation à partir des problèmes et des questions posés par nos frères et sœurs dans la foi.

Au cœur de l'Évangile que nous avons entendu, il y a précisément la question que Jésus pose à ses disciples, et qu'il nous adresse aussi aujourd'hui, afin que nous puissions discerner si le cheminement de notre foi conserve son dynamisme et sa vitalité, si la flamme de la relation avec le Seigneur est encore allumée : « *Mais vous, qui dites-vous que je suis ?* » (*Mt* 16,15).

Chaque jour, à chaque heure de l'histoire, nous devons toujours prêter attention à cette question. Si nous ne voulons pas que notre être chrétien se réduise à un héritage du passé, comme nous l'a souvent rappelé le pape François, il est important de sortir du risque d'une foi fatiguée et statique, pour nous demander : qui est Jésus-Christ pour nous aujourd'hui ? Quelle place occupe-t-il dans notre vie et dans l'action de l'Église ? Comment pouvons-nous témoigner de cette espérance dans notre vie quotidienne et l'annoncer à ceux que nous rencontrons ?

Frères et sœurs, l'exercice du discernement, qui naît de ces questions, permet à notre foi et à l'Église de se renouveler continuellement et d'expérimenter de nouvelles voies et de nouvelles pratiques pour l'annonce de l'Évangile. Cela, avec la communion, doit être notre premier désir. Je voudrais aujourd'hui m'adresser en particulier à l'Église qui est à Rome, car elle est appelée plus que toute autre à devenir signe d'unité et de communion, Église ardente d'une foi vivante, communauté de disciples qui témoignent de la joie et de la consolation de l'Évangile dans toutes les situations humaines.

Dans la joie de cette communion que le cheminement des saints Pierre et Paul nous invite à cultiver, je salue les frères archevêques qui reçoivent aujourd'hui le pallium. Très chers, ce signe, tout en rappelant la tâche pastorale qui vous est confiée, exprime la communion avec l'évêque de Rome, afin que, dans l'unité de la foi catholique, chacun de vous puisse la nourrir dans les Églises locales qui vous sont confiées.

Je désire ensuite saluer les membres du Synode de l'Église gréco-catholique ukrainienne : merci de votre présence ici et de votre zèle pastoral. Que le Seigneur donne la paix à votre peuple !

Et c'est avec une vive reconnaissance que je salue la délégation du Patriarcat œcuménique, envoyée ici par mon très cher frère Sa Sainteté Bartholomée.

Chers frères et sœurs, édifiés par le témoignage des saints apôtres Pierre et Paul, marchons ensemble dans la foi et dans la communion et invoquons leur intercession sur nous tous, sur la ville de Rome, sur l'Église et sur le monde entier.

CHANTS

SAMEDI 27 JUIN 2026 A 18H – SOLENNITE DE SAINTS PIERRE ET PAUL – ANNEE A

ENTRÉE :

R-Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église.

1- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé
Pour être désormais pêcheur d'hommes.

2- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé
Pour proclamer partout l'évangile.

3- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé
Pour confirmer la foi de tes frères.

4- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé
Comme signe d'unité pour l'église.

KYRIALE : R. *MAI - tabitien*

GLOIRE À DIEU : *tabitien*

Voir page 14.

PSAUME :

Je bénirai le Seigneur, toujours et partout.

ACCLAMATION : *Petiot V*

PROFESSION DE FOI : *Messe des Anges*

Credo in unum Deum
Patrem omnipotentem, factorem cæli et terræ,
visibilium omnium et invisibilium.

Et in unum Dominum Iesum Christum,
Filius Dei unigénitum,
et ex Patre natum ante omnia sæcula.

Deum de Deo, lumen de lumine,
Deum verum de Deo vero,
génitum, non factum, consubstantialem Patri :
per quem omnia facta sunt.

Qui propter nos homines
et propter nostram salutem
descendit de cælis.

Et incarnatus est de Spiritu Sancto
ex Maria Virgine, et homo factus est.
Crucifixus étiam pro nobis sub Pontio Pilato ;
passus et sepultus est,
et resurrexit tertia die, secundum Scripturas,
et ascendit in cælum,

sedet ad dexteram Patris.

Et iterum venturus est cum gloria,
iudicare vivos et mortuos,
cuius regni non erit finis.

Et in Spiritum Sanctum,
Dominum et vivificantem :
qui ex Patre Filioque procedit.

Qui cum Patre et Filio simul adoratur
et conglorificatur :
qui locutus est per prophétas.

Et unam, sanctam, catholicam
et apostolicam Ecclesiam.
Confiteor unum baptisma
in remissionem peccatorum.
Et exspecto resurrectionem mortuorum,
et vitam venturi sæculi.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Oh, ô Seigneur en ce jour, écoute nos prières.

OFFERTOIRE :

R-Seigneur, tu sais bien que je t'aime
Mon cœur et ma chair crient vers toi
Seigneur, tu sais bien que je t'aime
En toi, en toi seul est ma foi.

1- Tu es Seigneur de par toute la terre
Tu es le Fils du Dieu vivant
Tu es Seigneur à la gloire du Père
Tu es le Maître des vivants.

2- Seigneur, tu sais bien que je t'aime
Meilleur que la vie ton amour
Seigneur, tu sais bien que je t'aime
En toi, en toi seul mon secours.

3- Seigneur, tu sais bien que je t'aime
Je veux te bénir en ma vie
Seigneur, tu sais bien que je t'aime
En toi, en toi seul mon abri.

4- Seigneur, tu sais bien que je t'aime
Je lève mes mains à ton Nom
Seigneur, tu sais bien que je t'aime
En toi, en toi seul mon pardon.

SANCTUS : R. *Mai - tabitien*

ANAMNESE :

Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus
Nous proclamons ta résurrection,
Nous attendons ta venue, dans la gloire.

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *tabitien*

COMMUNION : *Fond musical*

ENVOI :

1- Ua horoa hia te taviri, te taviri o te Basileia
Ta oe i haamau i raro nei,
Ua haamou'toa hia (i) nia.

R-O Petero te Papa no te Etaretia
A faaamu te mamoe Arenio.

ENTRÉE :

1- Amui mai to te ra'i ato'a
No te fa'aho'i mai te mori o te here
I ni'a i te fenua ia paruru ia tauturu
ia ati te ao te here metua.

R-A tu'u mai i te here a tu'u mai i te hau
Faa hotu mai oia te aroha mai roto mai to a'au
e hotu mai te maramarama Te mori ora no te here.

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

Voir page 14.

PSAUME :

Haamaita'i hia 'oe e te Fatu e
O oe te vai puna no te ora
Haamaita'i hia 'oe e te Fatu e
O oe te vai puna no te ora e.

ACCLAMATION :

Alléluia alléluia
Alléluia alléluia alléluia (*alléluia*) Alléluia alléluia
Alléluia alléluia alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,

consubstantiel au Père ;

et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;

Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;

il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église,

une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.

J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.

Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Père très bon, Toi que je supplie tous les jours,
Toi que j'appelle à mon secours, écoute-moi.

OFFERTOIRE :

Je voudrai te dire et par le beau soleil,
Par la tendre brise, le murmure des matins
Par le chant des oiseaux, par le chant des fleurs,
je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !
Mon amour pour toi, plus grand que les montagnes,
mon amour pour toi, plus profond que les mers
Mon amour pour toi, au parfum de la rose,
je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !

Oh, si seulement, tu savais comme je veux,
marcher avec toi, pour toujours
Appelle-moi, demande-moi, ô parle-moi,
Viens avec moi rencontrer mon Père
Partager ensemble la vie, choisir la vie.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE :

Ua tihe mai oe (*ua tihe mai oe*)
Vaveka matou (*vaveka o matou*)
U hua mai oe (*u hua mai oe*)
Te hatu Ietu (*te hatu Ietu*).

NOTRE PÈRE : *latin*

AGNUS : *Jimmy TERIIHOANIA - latin*

COMMUNION :

1- Je me tiens à la porte et je frappe !
Si quelqu'un écoute ma voix et m'ouvre !
Je me tiens à la porte et je frappe !
Si quelqu'un écoute ma voix et m'ouvre !
J'entrerai chez lui pour souper
Moi près de lui et lui près de moi
J'entrerai chez lui pour souper
Moi près de lui et lui près de moi

R-Ouvre Seigneur toutes les ouvertures
et les portes de ma maison
Où que j'aile j'irai dans la joie
Où que je sois j'y suis joyeux.

ENVOI :

E au te kahu o Maria e mai te ninamu o te ra'i e
Ki ruga tona tino e kanapanapa mai e
Korono fetia ki ruga tona upo'o
E te kaki o te ofi ki raro tona vaevae.

CHANTS

DIMANCHE 28 JUIN 2026 A 8H – SOLENNITE DE SAINTS PIERRE ET PAUL – ANNEE A

ENTRÉE : *MHN 269*

R-Ei popoura'a i te ao nei, ei tura i te ra'i teitei
Te fa'ateitei te fetia i te mau Apotoro ra.
A himene ia Petero tona mana rahi ra
O te upo'o te papa ti'ara'a no te Etaretia a Iesu ra
E arue ma te huro i te hoa no Petero E Pauro, e iaorana
A tauturu mai ia matou nei.

KYRIALE : *Rangueil - français*

GLOIRE À DIEU :

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME : *psalmodié*

Goûtez et voyez comme le Seigneur est bon. (*bis*)

ACCLAMATION : *ANgevin*

Alléluia, alléluia, Alléluia, Alléluia. (*bis*)

PROFESSION DE FOI : *Messe des Anges*

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Stéphane MERCIER*

Arii nui e, a faarii aroha mai, i te pure o to matou a'au.

OFFERTOIRE :

1^{er} chant : *MHN 87*

Ia mamu te fenua, ia maere te ra'i,

I na Ietu Metia tei pou mai mai e ra'i mai

H Ua mo'e i te mata e i te ra iana,
o tei faaro'o papu ma te aroha tu.
I te haamo'a ra'a te pane e te vine,
ua pau e ua tae mai Ietu manahope.

2^{ème} chant : *BAMBRIDGE*

A pupu te teitei to'oe ora nei,
ma te haa maitai raa tu iana.
Oia ana'e te tumu poiete, no te mau mea ato'a nei.
A faaho'i atu i to'oe Fatu i tana iho tao'a,
te mau mahana, aroha tu iana ma to mafatu
e ma to puai ra, ia 'api mai iana.

SANCTUS : *français*

ANAMNESE :

Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus
nous célébrons ta résurrection,
nous attendons ta venue dans la gloire.

NOTRE PÈRE : *Léon MARERE - français*

AGNUS : *Médéric BERNARDINO - français*

COMMUNION : *M. TAEREA*

R-La sagesse a dressé une table,
elle invite les hommes au festin,
venez au banquet, du Fils de l'homme
mangez et buvez la pâque de Dieu.

1- Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse en ma bouche,
En Dieu mon âme trouve sa gloire,
que les pauvres m'entendent et soient en fête.

2- Avec moi magnifiez le Seigneur,
exultons tous ensemble son Nom,
j'ai cherché le Seigneur et il m'a répondu,
de toutes mes terreurs, il m'a délivré.

4- Saints du Seigneur, craignez le Seigneur,
ceux qui craignent n'auront jamais faim.
Les riches s'appauvrissent et ils ont faim,
mais ceux qui cherchent le Seigneur,
ne manquent de rien.

ENVOI : *MHN 33*

1- Ua horo'a hia te taviri, te taviri no te Basileia

Ta Oe i ha'amau i raro nei, ua ha'amau 'toa hia nia.

R-O Petero te papa no te Etaretia

A fa'a'amu te mamoe arenio.

ENTRÉE :

1- Si Dieu a mis un rêve dans ton cœur,
Écrit-le, garde-le comme un trésor.
Quoiqu'on dise, protège la vision, avec passion.
Quand tu sais, tu sais de tout ton être
Que ce rêve ne vient pas de toi,
Même si tu ne vois que le contraire. Persévère !

R- Persévère (x4) Car sa parole, elle s'accomplira.

2- Si dans ton cœur est réelle cette promesse,
Quand vient le doute, lève-toi et confesse
Que Dieu est vrai et que sa parole demeure éternelle.
Car ce qu'Il promet, mon frère,
Ma sœur, n'est jamais vain.
Toujours fidèle et son chemin certain,
Même si les choses semblent
N'aboutir à rien, persévère !

KYRIALE :

Seigneur Jésus envoyé par le Père
Pour guérir et sauver le monde. Prends pitié de nous
Prends pitié de nous. Kyrie eleison. (bis)
Ô Christ, venu dans le monde,
Appeler tous les pécheurs. Prends pitié de nous.
Prends pitié de nous. Christe eleison. (bis)
Seigneur, élevé dans la gloire du Père,
Où tu intercèdes pour nous. Prends pitié de nous.
Prends pitié de nous. Kyrie eleison. (bis)

GLOIRE À DIEU :

R- Gloire, gloire à Dieu, au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime. (bis)

Nous te louons, nous te bénissons,
Nous t'adorons, nous te glorifions,
Nous te rendons grâce pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant,
Seigneur Jésus, Agneau de Dieu,
Le Fils du Père, Toi qui enlèves les péchés du monde,
Prends pitié de nous, reçois notre prière,
Toi qui es assis à la droite du Père,
Prends pitié de nous.
Car toi seul es Saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

PSAUME :

De toutes mes frayeurs, de toutes mes frayeurs
Le Seigneur me délivre. (bis)

ACCLAMATION :

Amen Alléluia, amen alléluia. Alléluia, amen alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Voir page 13.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E (e te Fatu e) e te Fatu e (e te Fatu e, Fatu e)
Hakarare mai koe teie pure
na to haga tamariki (tamariki nui e).
Aroha mai, aroha mai, aroha mai (aroha, aroha mai).

OFFERTOIRE :

R- Adoramus te domine domini. (bis)

1- Jésus dans l'hostie, je t'adore présent,
Toi le Tout-Puissant, toi le Tout-Aimant,
Tout vient de toi Jésus, tout passe par toi,
Je t'adore présent, et je m'offre à toi.

2- Jésus dans l'hostie, je t'adore souffrant,
Toi le Tout-Puissant, toi le Tout-Aimant,
Tout vient de toi Jésus, tout passe par toi,
Je t'adore présent, et je m'offre à toi.

SANCTUS : tahitien

ANAMNESE :

Gloire à toi qui étais mort, gloire à toi Jésus.
Gloire à toi qui est vivant, gloire à toi.
Gloire à toi ressuscité, viens revivre en nous,
Aujourd'hui et jusqu'au jour dernier.

NOTRE PÈRE : Glorious - français

AGNUS : latin

COMMUNION :

1- Ma vie n'est qu'un instant,
Une heure passagère.
Ma vie n'est qu'un seul jour
Qui m'échappe et qui fuit.

R- Tu le sais ô mon Dieu
Pour t'aimer sur la terre,
Je n'ai rien qu'aujourd'hui,
Rien que pour aujourd'hui.

2- Pain vivant, Pain du ciel,
Divine Eucharistie.
Viens habiter mon cœur,
Jésus ma Blanche Hostie.

ENVOI :

Mauruuru, Mauruuru e te Atua
To matou Metua i te ra'i
No to oe here ia matou. (bis)

LES CATHE-MESSES

Samedi 27 juin 2026

18h00 : **Messe** : Pour les Âmes du Purgatoire ;

Dimanche 28 juin 2026

SAINTS PIERRE ET PAUL, APOTRES – solennité – rouge

Quête « *impérie* » pour l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre - Rome

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Famille REBOURG et LAPORTE ;

18h00 : **Messe** : Sœur Rita JUNEAU, o.s.c. ;

Lundi 29 juin 2026

De la férie - vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

Mardi 30 juin 2026

Les saints premiers Martyrs de l'Église de Rome - vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

Mercredi 1^{er} juillet 2026

De la férie - vert

05h50 : **Messe** : Sonia Christiane HO YING et Action de Grâce ;

12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Jeudi 2 juillet 2026

De la férie - vert

05h50 : Marie-Josépha LAW FAT (+), Améou (+) et Jean-Claude (+) LAU FAT ;

Vendredi 3 juillet 2026

Saint Thomas, Apôtre – Fête – rouge

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

14h30 à 16h30 : **Confessions** ;

Samedi 4 juillet 2026

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC, Sœur Marceline, Sœur Marie-Louise, Sœur Liliane, Sœur Marie-Claire, Sœur Marguerite, Sœur Georges, Sœur Henri et Mélanie ;

Dimanche 5 juillet 2026

14^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Arthur NOUVEAU / GUILLOUX Barthélémy et Marguerite / GARSOT Daniel ;

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

« LA CIVILISATION DE L'AMOUR ! POUR NE PAS AGONISER, POUR NE PAS S'ETEINDRE DANS L'EGOÏSME EFFRENE, DANS L'INSENSIBILITE AVEUGLE A LA DOULEUR DES AUTRES. FRERES ET SŒURS, CONSTRUISEZ INLISSABLEMENT CETTE CIVILISATION ! »

PAUL VI

LES CATHE-ANNONCES



LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;

- le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;

Dimanche :

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Divine Miséricorde : du lundi au vendredi à 06h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;
ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*).

SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Relevé d'identité bancaire :

C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			
FR7614168000011400733130134			
Bic			
OFTPPFT1XXX			